

Héricourt, le 15 avril 2020 - 19h CEST

GAUSSIN lève 1,2 M€ dans le cadre d'un placement privé pour soutenir la poursuite de son développement

Souscription par des membres du Conseil d'administration, dont le Président directeur général, Christophe Gaussin, à hauteur de 30% de l'Offre

GAUSSIN (EURONEXT GROWTH : ALGAU - FR0010342329) annonce aujourd'hui la réalisation d'une augmentation de capital, par voie de placement privé réalisé auprès d'un cercle restreint d'investisseurs conformément à l'article L.411-2, 1 du Code monétaire et financier et d'utilisation de délégations réservées au profit de personnes dénommées pour un montant de 1.200.000 euros.

Cette levée de fonds permet d'augmenter les fonds propres de l'entreprise tout en renforçant sa trésorerie.

Christophe GAUSSIN, Président directeur général de GAUSSIN, commente : « Cette levée de fonds conforte notre visibilité financière et permet de soutenir notre développement dans un environnement financier et industriel incertain. Je suis reconnaissant du soutien de plusieurs investisseurs institutionnels qui nous ont de nouveau manifesté leur intérêt. Leur confiance, ainsi que celle de nos administrateurs, atteste de nos fondamentaux solides, basés sur l'innovation et renforcés par un carnet de commandes de 26 M€, qui nous permettront de surmonter cette crise sanitaire. Nous continuons par ailleurs de participer à de multiples appels d'offres en cours. Afin de continuer à mettre en œuvre notre stratégie de développement, tout en diversifiant nos ressources financières, nous avons également fait une demande de Prêt Garanti par l'Etat auprès d'un pool bancaire avec lequel nous disposons d'un excellent historique de coopération. »

Description de l'augmentation de capital

Lors des décisions prises par le conseil d'administration de GAUSSIN SA du 14 avril 2020, il a été décidé de procéder à une augmentation de capital sur usage des délégations de compétence consenties par l'assemblée générale du 27 février 2020 par ses 3^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} résolutions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 1.200.000 € et correspond à l'émission de 12.000.000 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 0,10 euro, soit un taux de dilution global de 5,37%.

Pour plus d'information, consultez le communiqué de presse diffusé le 14 avril 2020 [ici](#).

L'intégralité des souscriptions a été reçue et la réalisation définitive de ces augmentations de capital a été constatée par le conseil d'administration réuni le 15 avril 2020.

Cette augmentation de capital a notamment été souscrite à hauteur de 2.500.000 actions indirectement par Monsieur Christophe Gaussin, Président directeur général, à hauteur de 500.000 actions indirectement par Monsieur Martial Perniceni, administrateur de la société, et à hauteur de 500.000 actions directement par M. Volker Berl, administrateur de la société.

Pour rappel, l'opération ci-dessus s'est effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables et par usage de délégations réservées à personnes dénommées. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L.411-1 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été ni ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

Des informations détaillées concernant GAUSSIN, notamment sur son activité, ses résultats et ses facteurs de risque ont été présentées dans le communiqué de presse en date du 25 mars 2020 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce communiqué ainsi que d'autres informations réglementées et communiqués de presse, sur le site Internet investisseurs de la société (www.gaussin.com).

Prochains communiqués

Prise d'effet du regroupement d'actions : le 23 avril 2020

Prochains rendez-vous

Assemblée Générale le 27 mai 2020
Salon Airport Show à Dubaï du 22 au 24 juin 2020

À propos de GAUSSIN

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Bluebus dans le transport de personnes.

En octobre 2019, le Groupe a remporté le Concours mondial du transport par véhicule autonome « Catégorie Leader » - « Best Energy and Environmental Sustainability ».

GAUSSIN est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 ([EURONEXT GROWTH - FR0010342329](https://www.euronext.com/fr/FR0010342329)).

Plus d'informations sur www.gaussin.com.

Contacts

GAUSSIN
Christophe Gaussin
invest@gaussin.com
+33(0)3.84.46.13.45

NewCap
Relations investisseurs & médias
Dusan Oresansky / Mathilde Bohin
gaussin@newcap.eu
+33(0)1.44.71.94.92



Retrouvez toute l'information GAUSSIN sur
www.gaussin.com